

Service des greffes

Votre correspondante : **Stéphanie Paul**
Téléphone : **(514) 954-3429**
Ligne sans frais : **1 (800) 361-8495 (#3429)**
Télécopieur : **(514) 954-3423**

Montréal, le 11 avril 2007

PAR HUISSIER

Me Marc Émile Barchichat
1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 608
Montréal QC H3A 2R7

OBJET: COMITÉ DE DISCIPLINE - BARREAU DU QUÉBEC
Plainte no: 06-06-02257
MÉMOIRE DE DÉBOURSÉS

Me Barchichat,

Le 16 février 2007, le Comité de discipline du Barreau du Québec vous trouvait coupable des infractions qui vous étaient reprochées à la plainte disciplinaire mentionnée en rubrique.

À cette même date, le Comité de discipline vous imposait une amende de 600.00 \$, ainsi que le paiement des débours prévus à l'article 151 du *Code des professions*, dont vous trouverez le détail au mémoire de déboursés ci-joint.

En conséquence, auriez-vous l'obligeance de bien vouloir acquitter l'amende et le mémoire de déboursés qui s'élèvent à la somme de 1 094.80\$ et ce, dans les trente (30) jours de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Me Barchichat, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

 **COPIE**

Me Sylvie Champagne, avocate
Secrétaire de l'Ordre, en l'absence de
Me Nancy J. Trudel, avocate
Secrétaire du Comité de discipline
Directrice du Service des greffes
NT/sp

P.j.



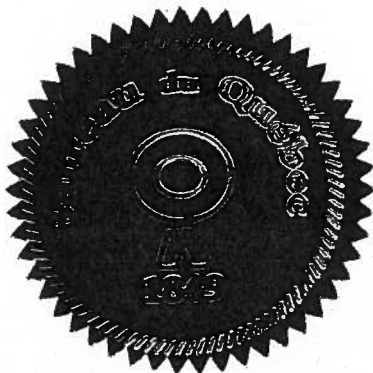
SP-1
11 dec. 06
MG.

ATTESTATION

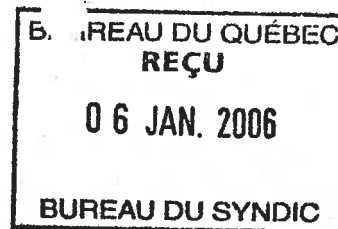
Par la présente, je, soussignée, Nancy J. Trudel, avocate, directrice du Service des greffes du Barreau du Québec, certifie que **ME MARC ÉMILE BARCHICHAT**, numéro de membre 186726-1:

- 1- a été admis au Barreau du Québec le 15 décembre 1988;
- 2- a été inscrit au Tableau de l'Ordre du 15 décembre 1988 au 1^{er} avril 1989;
- 3- a été inhabile pour le non-paiement du premier versement de la cotisation pour l'exercice 1989-1990 du 1^{er} avril 1989 au 23 mai 1989; a été réinscrit du 23 mai 1989 au 1^{er} avril 1990;
- 4- a été inhabile pour le non-paiement du premier versement de la cotisation pour l'exercice 1990-1991 du 1^{er} avril 1990 au 3 mai 1990; a été réinscrit du 3 mai 1990 au 15 octobre 1993;
- 5- a été inhabile pour le non-paiement du deuxième versement de la cotisation pour l'exercice 1993-1994 du 15 octobre 1993 au 29 octobre 1993; a été réinscrit le 29 octobre 1993;
- 6- est membre en règle de l'Ordre à la date des présentes.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Montréal ce dix-huitième (18e) jour du mois de octobre deux mille six (2006).



Nancy J. Trudel
Nancy J. Trudel, avocate
Directrice du Service des greffes



SP-2
11 déc. 04
MK

Le 4 janvier 2006

Syndic du Barreau du Québec
La Maison du Barreau
445, St-Laurent
Montréal, Québec
H2Y 3T8

OBJET: Gabriel Savard
Notre dossier : 84419-4

Cher Confrère,

Nous sommes les procureurs de M. Gabriel Savard qui nous a demandé de déposer auprès de votre bureau une plainte à l'égard de Me Marc-Émile Barchichat du cabinet Barchichat & Associés.

Notre client a transféré la somme de 150 000 \$US de son compte personnel à la Banque Nationale du Canada à celui de Me Barchichat, en fidéicommiss, le tout tel qu'il appert des documents dont nous joignons copie à la présente.

Notre client a des raisons de croire que la somme en question n'a pas ultimement été utilisée pour les fins auxquelles elle devait l'être. Pour l'instant, rien n'indique que Me Barchichat ait participé de près ou de loin aux activités irrégulières impliquant ladite somme. Cependant, afin que notre client puisse exercer les recours dont il dispose en pareilles circonstances, il se doit de connaître les détails entourant le déboursé de la somme confiée à Me Barchichat. Voilà pourquoi nous avons demandé à Me Barchichat les 29 mars, 12 mai, 7 septembre et 5 décembre derniers de nous remettre la documentation démontrant comment et à qui il avait déboursé la somme que notre client lui avait remise en fidéicommiss. Aucune réponse n'a été fournie.

Dans ces circonstances, notre client désire déposer formellement une plainte pour défaut de rendre compte de la somme remise en fidéicommiss à Me Barchichat. Nous joignons à la présente copie de notre correspondance avec Me Barchichat et nous demeurons à votre disposition pour vous transmettre toute autre documentation que vous jugeriez pertinente à cet égard.

Spiegel Sohmer Inc.

5, Place Ville-Marie
Bureau 1203
Montréal, Québec
H3B 2G2

Tél. : (514) 875-2100
Fax : (514) 875-8237

Veillez agréer, cher Confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

SPIEGEL SOHMER INC.

Par:


François Demers

FD:lb

c.c. : Me Marc-Émile Barchichat
M. Gabriel Savard



Montréal, le 29 mars 2005

Me Marc-Émile Barchichat
BARCHICHAT & ASSOCIÉS
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 608
Montréal, Québec
H3A 2R7

**OBJET: Gabriel Savard
Et Ginkgo Inc.
Notre dossier : 84419-4**

Cher Confrère

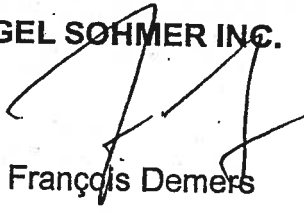
Nous représentons Monsieur Gabriel Savard. Vous vous souviendrez probablement que le 10 septembre 2002, notre client vous a transféré, en fidéicomis, la somme de 150 000 \$US.

Auriez-vous l'amabilité de nous indiquer ce qui est advenu de cette somme. Nous sommes particulièrement intéressés de savoir à qui, quand et de quelle façon cette somme a été transférée de votre compte en fidéicomis. Nous apprécierions également avoir une copie des documents justificatifs et du ou des chèques (y compris l'endos où celui-ci ou ceux-ci auraient été encaissés).

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, veuillez agréer, cher Confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

SPIEGEL SOHMER INC.

Par:


Francis Demers

FD:lb

Spiegel Sohmer Inc.

5, Place Ville-Marie
Bureau 1203
Montréal, Québec
H3B 2G2

TÉL. : (514) 875-2100
Fax : (514) 875-8237

Montréal, le 12 mai 2005

François Demers
Courriel:fdemers@spiegelsohmer.com

Me Marc-Émile Barchichat
BARICHAT & ASSOCIÉS
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 608
Montréal, Québec
H3A 2R7

Objet : Gabriel Savard
-et- Ginkgo Inc.
Notre dossier :84419-4

Cher Confrère,

Le 29 mars dernier nous vous écrivions afin d'obtenir certaines informations et documents relatives à monsieur Gabriel Savard. Une copie de cette lettre est jointe à la présente. Par la suite, nous avons eu une conversation téléphonique au cours de laquelle vous nous avez indiqué que vous tenteriez d'obtenir les documents requis par votre institution bancaire. Auriez-vous l'amabilité de nous indiquer où en sont vos démarches à cet égard et si possible de nous transmettre copie des documents obtenus.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos meilleures salutations.

SPIEGEL SOHMER INC.

Par :


François Demers

Montréal, le 7 septembre 2005

Me Marc-Émile Barchichat
BARCHICHAT & ASSOCIÉS
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 608
Montréal, Québec
H3A 2R7

OBJET: Gabriel Savard
Et Ginkgo Inc.
Notre dossier : 84419-4

Cher Confrère

Nos lettres des 29 mars et 12 mai derniers demeurent sans réponse.

L'information que nous requérons a un impact important sur les procédures judiciaires que nous sommes sur le point d'intenter au nom de notre client. Bien que nous préférions vous garder à l'écart de ces procédures, s'il s'avère que cela soit la seule façon de vous forcer à nous remettre l'information, nous n'aurons d'autre choix que vous y faire participer à titre de mis en cause afin que la cour puisse vous ordonner de nous remettre l'information requise.

Nous espérons cependant ne pas avoir à recourir à pareille mesure et que vous finirez par nous remettre l'information en question.

Veuillez agréer, cher Confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

SPIEGEL SOHMER INC.

Par:


Francis Demers

FD:lb

Spiegel Sohmer Inc.

5, Place Ville-Marie
Bureau 1203
Montréal, Québec
H3B 2G2
Tél. : (514) 875-2100
Fax : (514) 875-8237

Montréal, le 5 décembre 2005

Me Marc-Émile Barchichat
BARCHICHAT & ASSOCIÉS
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 608
Montréal, Québec
H3A 2R7

OBJET: Gabriel Savard
Et Ginkgo Inc.
Notre dossier : 84419-4

Cher Confrère

Nos lettres des 29 mars, 12 mai et 7 septembre derniers demeurent sans réponse.

L'information que nous requérons aura un impact important sur les procédures judiciaires que nous sommes sur le point d'intenter au nom de notre client:

S'il s'avère que cela soit la seule façon de vous forcer à nous remettre la documentation démontrant comment et à qui vous avez déboursé les sommes que notre client vos avaient remises en fidéicommiss, nous n'aurons d'autre choix que de faire une plainte formelle au Barreau.

Nous espérons cependant ne pas avoir à recourir à pareille mesure et que vous finirez par nous remettre l'information en question.

Veuillez agréer, cher Confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

SPIEGEL SOHMER INC.

Par:



François Demers

FD:lb

ANDREAS INVESTMENT & HOLDING CORP.
Suite 02/007, 2 Harrington Road, Leytonstone,
London, E11 4QW

2002-09-10

REF: INVESTISSEMENT

Moi, Gabriel Savard, passeport Canadien numéro VK076010, ai transféré
au compte de Maître Barchichal le trust la somme de \$150,000.00 USD.
Aussi je donne autorité à Michelle Arsenault, C.E.O. de Andreas Investment &
Holding Corp. de disposer de ces argents comme bon lui semble afin
d'effectuer un rendement.

Ce \$150,000.00 USD sera appliqué au capital actions de la compagnie en
formation par Me Marc Richelieu.

J'ai signé le 10 septembre 2002


Gabriel Savard


Michelle Arsenault

transfère Accès
10757

COMPTÉ COURANT
transfère Accès
10757

BANQUE
NATIONALE
DU CANADA

Date 10.09.02

3006.4

Date 10.9.02

3006.4

Nom BARBUCHAT ASSA

- 1.
- 2.
- 3. TRANSPORT DE
- 4. ROYAL SAVERS
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.

- X 5
- X 10
- X 20
- X 50
- X 100

Caisse No 122



Total nombre de chèques

1

Total en chiffres

3006.4

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Titre du caissier

REPOURTEL

Titre du caissier

[Signature]

Montréal, le 10 septembre 2002

M^e Marc e. Barchichat
Barchichat & Associés
101 Sherbrooke Ouest
suite 508
Montréal, Québec
H3A 2R7

Objet : mandat bancaire
fidéicommiss ; 300-64

Cher Monsieur,

La présente est en vue de ce que je viens de déposer dans votre compte en fidéicommiss en dollars américains, soit le compte numéro 300-64 se trouvant à la succursale de la Banque Nationale sise au 2100, rue Université en la ville de Montréal, la somme de \$150,000.00USD.

La somme de \$150,000.00USD est en faveur de la compagnie étrangère ANDREAS INVESTMENT & HOLDING CORP.

Je vous autorise à satisfaire les demandes de Madame Michelle Arsenault à titre de représentant de la compagnie étrangère ANDREAS INVESTMENT & HOLDING CORP. quant à la distribution des fonds que vous détenez en fidéicommiss.

En vous remerciant pour votre collaboration, veuillez agréer M^e Barchichat mes cordiales salutations.


Gabriel